
[Gabon : Les plantations industrielles de palmiers à huile d'OLAM privent la communauté de Sanga de l'accès à une eau potable](#)

The community's main water source became so polluted that the water is now unsafe for drinking and not suitable for other daily uses. Pollution of water, however, is only one of the impacts that the plantations managed by the Singapore-based company OLAM, and co-owned by the government of Gabon are causing.

L'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile a particulièrement touché le village de Sanga, au sud du Gabon : la principale ressource en eau de la communauté est devenue tellement polluée que son eau est devenue impropre à la consommation et qu'elle ne convient pas à d'autres usages quotidiens. La pollution de l'eau, cependant, n'est que l'une des retombées des plantations gérées par la société OLAM, basée à Singapour et qui appartient au gouvernement gabonais.

En septembre 2018, 35 femmes et hommes issus des communautés touchées par les plantations industrielles de palmiers à huile gérées par la société alimentaire OLAM basée à Singapour se sont réunis à Mouila, dans le sud du Gabon. Plusieurs organisations et militants nationaux et internationaux ont participé à la réunion au cours de laquelle les villageois ont librement partagé l'expérience de leurs communautés avec les grandes plantations de palmiers à huile d'OLAM. Ils ont analysé les stratégies utilisées par la société pour promouvoir les plantations industrielles de palmier à huile et obtenir un accès aux terres communautaires. Ils ont également discuté du rôle fondamental des femmes dans la résistance aux plantations industrielles ainsi que des actions visant à renforcer leur résistance aux plantations d'OLAM et à la stratégie d'expansion de la société, considérant que cette résistance est essentielle pour la défense des moyens de subsistance des communautés, en particulier pour les générations futures.

Pollution de l'eau à Sanga

Le programme de l'atelier comprenait une visite de terrain dans les villages de Mbadi, Sangha et Mounigou, trois villages gravement touchés par les plantations industrielles d'OLAM. La situation dans le village de Sanga est particulièrement critique. Ce village a récemment été construit sur des terres utilisées par les habitants de la communauté depuis des générations. Le village a été créé dans le but de mettre un terme à la progression incontrôlée de l'expansion à grande échelle des plantations de palmiers à huile organisée par OLAM dans la région. En dépit de la résistance communautaire, les monocultures avaient progressé jusqu'à proximité des maisons (à environ 200 mètres) amenant le village à se retrouver presque totalement clôturé. Avec des plantations aussi proches, les pesticides dangereux et toxiques, utilisés massivement à l'intérieur de ces plantations, sont également appliqués dangereusement près du village.

Selon Dieudonné Moukétou-Tarazewicz, diplômé en géographie physique et fondateur de l'ONG locale Muyissi Environnement : « La monoculture ne favorise que la culture d'une seule espèce par rapport à d'autres, ce qui entraîne un déséquilibre environnemental entre les populations de plantes et d'insectes. Certaines espèces disparaissent et des ravageurs plus puissants apparaissent, car avec l'utilisation prolongée de pesticides, les insectes créent une résistance, ce qui nécessite des

doses de pesticides plus élevées. Un facteur aggravant est que ces composés sont bioaccumulatifs, c'est-à-dire qu'ils s'accumulent progressivement dans la chaîne alimentaire et ne sont ni éliminés ni dissous au fil du temps. Ils ne sont pas biodégradables, c'est-à-dire qu'ils résistent à la dégradation biologique, en plus d'être résistants à la dégradation chimique et photolytique, c'est-à-dire la dégradation à la lumière. C'est pourquoi même à de faibles concentrations, ils affectent gravement l'équilibre de l'écosystème. »

Le village de Sanga est confronté à une situation très grave car la principale ressource en eau du village, située à environ 50 mètres des maisons d'un côté de la route, a été polluée à la suite de l'empiétement des plantations. Pour répondre aux plaintes des villageois, OLAM a construit un autre puits. Comme c'est souvent le cas avec ce type de puits et forages construits par des sociétés de plantation, celui-ci n'a pas non plus été bien entretenu et, de plus, est également situé à proximité de la ressource en eau polluée, qui est alimentée par la même nappe phréatique contaminée que la principale ressource en eau de la communauté, devenue impropre à la consommation.

Outre le risque susmentionné de contamination par les pesticides, les sources d'eau situées à proximité des plantations en monoculture sont exposées à une autre contamination : les engrais chimiques. M. Moukétou-Tarazewicz explique : « Lorsqu'ils sont utilisés de manière excessive et mal planifiée, les engrais peuvent également entraîner la pollution des eaux de surface des rivières, des lacs et des puits, causant des dommages à l'écosystème. En effet, en général, ces composés sont solubles dans l'eau et ont certains ions tels que le disodium Tetraborate Pentahydrate ($\text{Na}_2\text{B}_4\text{O}_7 \cdot 5\text{H}_2\text{O}$) et du phosphate diacide (H_2PO_4^-) qui sont des nutriments pour les algues qui composent le phytoplancton. Avec les eaux de pluies ruisselées, ces produits sont déposés dans les rivières, les lacs et les puits, entraînant une prolifération des algues dans une proportion supérieure à la normale. Cela entrave la pénétration de la lumière et l'oxygénation de l'eau. Cette situation devient pire quand ces algues meurent, parce qu'ils libèrent un grand nombre de débris qui sont décomposés par des micro-organismes aérobies. »

La principale ressource en eau dont dépendent les villageois de Sanga témoigne de ce phénomène décrit par M. Moukétou-Tarazewicz. Lors de la visite sur le terrain, il a prélevé des échantillons d'eau et a depuis effectué des tests préliminaires : « Une analyse préliminaire de paramètres tels que les ions hydrogène et l'oxygène dissous, réalisée in situ, a montré que le pH, la turbidité et les solides dissous se situaient dans la plage de résolution, ce qui n'est pas le cas pour l'oxygène dissous (OD) et révèle donc une teneur élevée en matière organique de l'eau. Pour les autres paramètres concernés, une analyse supplémentaire des échantillons prélevés est nécessaire pour déterminer si la limite autorisée pour les eaux de classe II (OMS, 2004) est atteinte et susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine. »

Paramètres analysés	Résultats P1 / P2	Normes (OMS)
Conductivité (?S/cm)	P1 = 0558 / P2 = 0690	2 000
Oxygène dissous (%)	P1 = 36,9 / P2 = 127,4	?
pH ()	P1 = 7,16 / P2 = 8,72	6,5 – 8,5
Température (T °)	P1 = 26,5 / P2 = 27,18	-
Turbidité (NTU)	P1 = 032,9 / P2 = 008,8	?
Salinité (mg/l)	P1 = 0558 / P2 = 0690	1 000
MDT	P1 = 0361 / P2 = 0449	-

Résultats de l'analyse préliminaire de la sonde multiparamètres

L'analyse préliminaire montre clairement que l'eau n'est pas propre à la consommation. Les résultats

expliquent pourquoi des personnes sont tombées malades en buvant cette eau contaminée. Pourtant, malgré les risques pour la santé, il s'agit de la seule ressource en eau disponible car il n'y a pas d'autre ressource à proximité. Les villageois qui ont rapporté les récits de personnes tombées malades font état d'incidents avec des employés d'OLAM qui ont refusé à des personnes tombées malades et se rendant à la structure de santé la plus proche de les emmener dans leurs voitures.

Une lettre ouverte à OLAM

Après avoir entendu les témoignages des villageois, les participants à la réunion ont décidé d'écrire une lettre ouverte à OLAM. Vous pouvez accéder à la lettre [ici](#). Dans la lettre, les participants demandent à OLAM de résoudre de toute urgence le problème de l'eau à Sanga. Ils exigent également qu'OLAM améliore le traitement des travailleurs et les mauvaises conditions de travail en général. Les travailleurs ont évoqué l'absence d'équipements de protection individuelle permettant de réduire l'impact sur la santé des travailleurs lors de l'application de pesticides. Ils ont également évoqué la question des salaires peu élevés, qui exigent des travailleurs des quotas quotidiens dans leurs tâches qui sont extrêmement difficiles à atteindre. La lettre demande également à OLAM de clarifier les informations communiquées par la communauté de Mbadi selon lesquelles la société a l'intention de créer un parc pour l'écotourisme. Les participants à la réunion ont entendu dire que la communauté était opposée à ce développement car la zone forestière est essentielle à leur subsistance.

Les communautés renforcent leur propre unité

L'atelier tenu à Mouila a montré les multiples impacts des grandes plantations de palmier à huile sur les communautés. L'atelier a également révélé la stratégie d'OLAM visant à empêcher la création d'espaces dans lesquels les communautés peuvent s'exprimer et discuter collectivement de ces impacts et d'autres problèmes.

Les comités communautaires créés par OLAM dans chaque village sont partie intégrante de cette stratégie. Ces comités n'ont aucun fondement juridique. Les comités sont le lieu du prétendu « dialogue » entre les communautés et OLAM. Les sujets pouvant être abordés dans ce « dialogue » se limitent toutefois au contenu des « contrats sociaux » que l'entreprise a signés avec chaque communauté. Ces contrats consistent essentiellement en une liste des « avantages » que l'entreprise a convenu de fournir et/ou de concéder aux communautés. Peuvent y figurer par exemple des panneaux solaires pour éclairer une seule lampe à l'extérieur de chaque maison communautaire ; un poste de santé et/ou une pompe à eau ; une installation sportive ; un hébergement pour les professeurs enseignant à l'école primaire locale. Les villageois ont exprimé leur mécontentement parce que les comités sont dominés par OLAM et des représentants des États et ne fonctionnent pas vraiment comme un espace de dialogue constructif. La mise en œuvre des contrats dont ils sont censés discuter est vague et ne contient ni échéancier, ni des indications sur manière dont la promesse sera tenue dans la pratique ou comment les infrastructures seront entretenues. Qui plus est, OLAM a décrété d'emblée que les comités communautaires n'ont aucun mandat pour débattre des questions les plus préoccupantes pour les communautés : l'expansion en cours des plantations d'OLAM, ainsi que d'autres plans d'OLAM visant à contrôler davantage de terres, comme la création d'aires protégées supplémentaires et de sites d'écotourisme. En l'absence de « dialogue », sans même parler du consentement des communautés sur cet enjeu crucial que représente l'expansion du contrôle exercé par OLAM sur les terres de la communauté, l'entreprise continue de s'appropriier les terres et les forêts que les communautés utilisent et dont elles dépendent.

OLAM a demandé à être invité aux récentes réunions de la communauté à Mouila. Plutôt que

d'utiliser sa présence quotidienne dans la région pour rechercher des échanges constructifs avec les villageois, la société s'est lancée dans une tentative flagrante visant à empêcher les communautés d'exercer leur droit de se réunir et de discuter librement des problèmes qu'elles rencontrent avec les activités d'OLAM.

Les villageois ont défié cette tentative effrontée, se sont réunis et ont décidé que la meilleure réponse à la tactique de division d'OLAM était de renforcer leur propre unité. Ils ont formulé un certain nombre d'idées et de plans pour renforcer leur organisation et leur résistance à l'avancée des plantations. Ils ont également discuté des moyens d'améliorer leurs moyens de subsistance, toujours fondés sur le principe de la diversification des activités économiques afin de garantir la survie physique et culturelle de leurs communautés.

Les participants du village ont clairement indiqué que la promotion de la monoculture n'était pas la voie à suivre pour la région de Mouila. Il en résulte qu'une seule entreprise accroît son contrôle sur les terres et les forêts et en accumule les bénéfices, tandis que les communautés doivent supporter les inconvénients associés à leur encerclement par des plantations industrielles de palmiers à huile. Ce qui est nécessaire, c'est que le droit fondamental des communautés, de gagner leur vie et de décider de l'utilisation des terres sur lesquelles elles vivent depuis des générations, soit respecté, maintenant et à l'avenir.

Signé par : WRM et Muyissi Environnement.